



ville de sète



PLAN LOCAL D'URBANISME

6.8.a

Arbres et alignement d'arbres protégés



128 Avenue de Fès
Les Belvédères – Bât. B
34 080 Montpellier
Tel : 04.99.61.12.85
Fax : 04 99 61 00 61

PLU approuvé par DCM le : 10 février 2014		Dossier approuvé par le Conseil Municipal en date du
PROCEDURE	DATE	
Modification simplifiée n°1	03 novembre 2014	Visa :
Modification n°1	15 décembre 2014	
Modification n°2	23 mai 2016	
Modification simplifiée n°2	28 novembre 2016	
Modification n°3		

PLAN LOCAL D'URBANISME

N°1

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Alignement d'arbres Avenue de la Source



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UD2**
- Adresse : **Avenue de la Source, Impasse des Œillets, Rue des Orchidées, Rue des Rosiers**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

- Longueurs des alignements Avenue de la Source : **192 m**
- Impasse des Œillets : **127 m (x2)**
- Rue des Orchidées : **147 m (x2)**
- Rue des Rosiers : **130 m (x2)**
- (Approximativement)**
- Types d'Arbres : **Pins**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables et alignements d'arbres. En effet les arbres et alignements d'arbres, contribuent à créer un espace public de qualité par des caractéristiques physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Cet alignement d'arbres joue un rôle de cordon reliant le Mont Saint Clair avec l'étang et de séparation des immeubles et des habitations basses (lieux de cohésion sociale : maison de retraite, habitat vertical et zone pavillonnaire). Les pins confèrent également une certaine identité au quartier.

N°2

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Alignement d'arbres Avenue Marx Dormoy



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **Avenue Marx Dormoy**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Longueurs des alignements : **67 m (x2)**
(Approximativement)

-Types d'Arbres : ☐



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables et alignements d'arbres. En effet les arbres et alignements d'arbres contribuent à créer un espace public

de qualité par des caractéristiques physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

L'alignement d'arbres de l'avenue Max Dormoy présente une taille architecturée en rideau atténuant les bruits pour les habitations riveraines, ainsi que la pollution, et structurant l'avenue.

Il s'inscrit de plus dans la continuité de l'un des axes majeurs du centre-ville (Pont de la Victoire/rue Honoré Euzet/Pont de la Civette/rue Général de Gaulle) et contribue à établir un lien entre l'entrée Est de la ville et le couvert arboré du Mont Saint Clair par un effet de « transition verte ».

N°3

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Alignement d'arbres Place Aristide Briand



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UB2**
- Adresse : **Place Aristide Briand**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Longueurs des alignements : **110 m**

(x5) (Approximativement)

-Types d'Arbres : **Tilleuls argentés**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables et alignements d'arbres. En effet les arbres et alignements d'arbres contribuent à créer un espace public

de qualité par leurs caractéristiques physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

La replantation des 76 tilleuls argentés (*TILIA tomentosa*) de la place Aristide Briand s'est déroulée durant l'hiver 2016 (16 arbres) et 2017 (60 arbres), la hauteur totale de chaque arbre est de 5 mètres, la largeur des houppiers de 3 mètres environ, ils sont plantés aux mêmes emplacements que les platanes abattus victimes du chancre coloré.

Le tilleul argenté est une espèce originaire de l'Est du bassin méditerranéen, résistant bien à la pollution, il est employé comme arbre d'alignement dans les villes.

Pouvant atteindre 28 mètres de hauteur, sa croissance est rapide, il est très résistant à la sécheresse. Sa floraison a lieu fin juillet, ses feuilles sont en forme de cœur présentent une surface pubescente (tomenteuse, cotonneuse) et sont argentées sur la face inférieure. Son espérance de vie est de 500 à 600 ans....

N°4

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Alignement d'arbres Place Léon Blum



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **Rue Paul Valéry**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Longueurs des alignements : **65 m (x2)**

(Approximativement)

-Types d'Arbres : **Platanes**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables et alignements d'arbres. En

effet les arbres et alignements d'arbres contribuent à créer un espace public de qualité par des caractéristiques physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Arbres symboliques et historiques de la région, les platanes de la place Léon Blum structurent cet espace et accompagnent les infrastructures (aires de jeux, fontaines, bancs...).

N°5

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbres dans l'arrière cour rue Général de Gaulle



Localisation

- Cadastre : AO 56
- Zone du PLU : UB1b
- Adresse : 3 rue Général de Gaulle
- Propriétaire : « Copropriété »

Caractéristiques techniques

-Type d'Arbre : ☒



🚦 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ces arbres ont un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

🚦 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Ces arbres permettent une végétalisation de la cour intérieure de l'îlot, dont profitent également les bâtiments riverains, tout en en préservant l'un des derniers espaces boisés en centre ville (arbres presque centenaires).

N°6

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Alignement d'arbres, Avenue Victor Hugo



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **Avenue Victor Hugo**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Longueurs des alignements : **435 m**

(x2) (Approximativement)

-Types d'Arbres : **Platanes**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes. Ils jouent également un rôle de régulation des températures, et ainsi que de filtre des eaux polluées de ruissellement.

✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celle des arbres remarquables et alignements d'arbres. En effet la présence d'arbres contribue à créer un espace public de qualité en lui conférant des caractéristiques physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Les platanes de l'avenue Victor Hugo présentent une taille architecturée en rideau atténuant les bruits pour les habitations riveraines, ainsi que la pollution, et structurant l'avenue.

N°7

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbres Grande Rue Haute / Villaret Joyeuse



Localisation

- Cadastre : **AN 212 et 213**
- Zone du PLU : **UB1a**
- Adresse : **Rue Grande Rue Haute**
- Propriétaire : **Ass Diocésaine de l'évêché de MONTPELLIER et Commune de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVR : **204 m² et 70 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



🚦 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ces arbres ont un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

🚦 **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et

jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager :** La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Ces arbres quasi-séculaires et visibles depuis la ville basse sont inscrits dans le paysage urbain. Ils permettent une végétalisation de la cour intérieure tout en préservant la présence d'espaces boisés en centre ville. Ils ponctuent de plus d'une masse verte l'alignement de façades de la rue Villaret Joyeuse, créant une respiration dans le tissu ancien minéral par cet effet d' « échappée verte » qui guide le regard.

N°8

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbres Cour intérieur Société Immobilière Languedocienne



Localisation

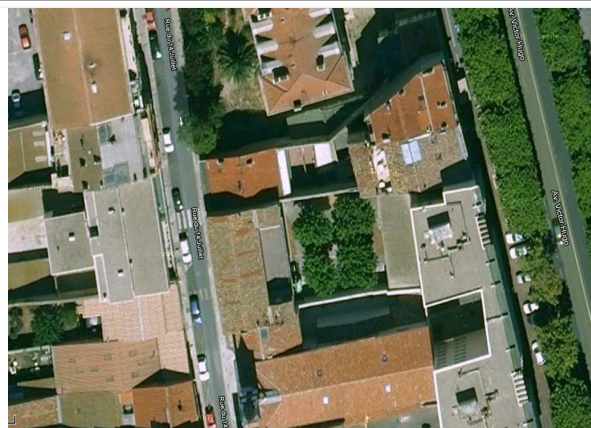
- Cadastre : **AI 109**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **Rue du 14 Juillet**
- Propriétaire : **Société Immobilière Languedocienne**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVR : **330 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville. Ces arbres ont un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments. Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt paysager** : **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et

jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Ces arbres assurent une végétalisation de la cour intérieure et accompagnent les bâtiments en bénéficiant au voisinage immédiat. Ils permettent à plus large échelle la préservation des espaces boisés en centre ville et le maintien de nécessaires espaces de respiration dans le tissu minéral dense de la ville basse.

N°9

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbre Cour Intérieure « église réformée de Sète »



Localisation

- Cadastre : **AM 187**
- Zone du PLU : **UB1b**
- Adresse : **30 rue Maurice Clavel**
- Propriétaire : **Association de l'église réformée de Sète**

Caractéristiques techniques

-Superficie de l'EVR : **385 m²**

(Approximativement)

-Flore disponible : **Arbres**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville. Cet arbre a un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments.

Il représente également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager :** La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

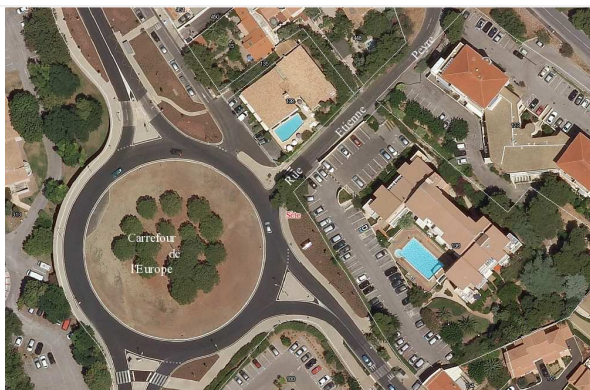
Les arbres de la cour intérieure de l'« église réformée de Sète » assurent la végétalisation d'un espace intérieur, ils accompagnent les bâtiments en bénéficiant au voisinage immédiat, tout en remplissent de plus un rôle d'agrément d'un espace de détente accessible au public

Ils permettent à plus large échelle la préservation des espaces boisés en centre ville et le maintien de nécessaires espaces de respiration dans le tissu minéral dense de la ville basse.

N°10

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbre - carrefour de l'Europe

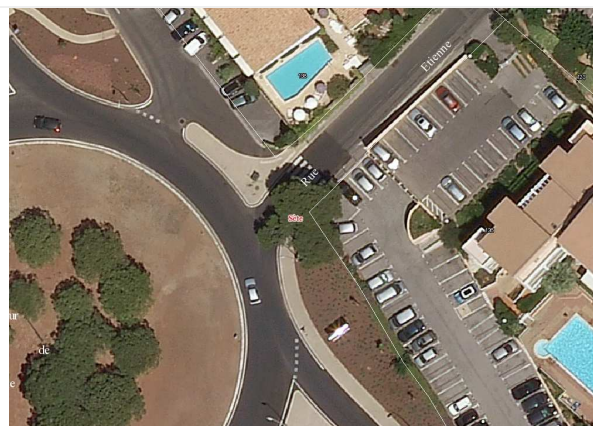


Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UC4b**
- Adresse : **Rue Etienne Peyre**
- Propriétaire : **Ville de Sète**

Caractéristiques techniques

-Type d'Arbre : **Pin**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet arbre a un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments, ainsi que de protection des vents dominants pour les habitations.

Il représente également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt paysager : Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et jouent un rôle de régulation des températures.

✚ **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

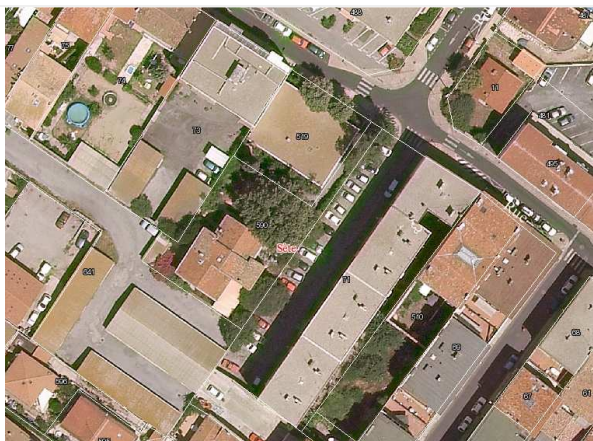
Par leur typologie, les arbres du carrefour de l'Europe (pins) assurent une transition nécessaire entre le couvert végétal de la colline habitée et les quartiers périphériques à caractère balnéaire.

Par sa taille, cet ensemble d'arbres constitue de plus un repère visuel fort sur nœud routier important, il lui confère une identité et notamment celle de point d'équilibre au cœur d'ensembles immobiliers dominants (carrière du Ramassis, centre des Pergolines, Centre balnéaire, immeubles du boulevard Jolio Curie).

N°11

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbre – Paul Bousquet



Localisation

- Cadastre : **DP**
- Zone du PLU : **UB2**
- Adresse : **rue Paul Bousquet**
- Propriétaire : **copropriété**

Caractéristiques techniques

-Type d'Arbre : **feuillu**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet arbre a un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments, ainsi que de protection des vents dominants pour les habitations.

Il représente également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et

jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Les arbres de la rue Paul Bousquet permettent d'une part la végétalisation des espaces résidentiels intérieurs et l'accompagnement du bâti des abords immédiats.

Perceptibles depuis l'espace public, ils bénéficient d'autre part à l'ambiance et à l'aspect général d'une rue étroite et passante en créant une respiration et un effet d'élargissement de l'un de ses carrefours, tout en contribuant à plus large échelle à la préservation des espaces boisés en centre ville.

N°12

ARB : Arbres Remarquables et Alignements d'Arbres à Préserver

Arbre – Rue du Football



Localisation

- Cadastre : **BE 600**
- Zone du PLU : **UB2**
- Adresse : **rue du Football**
- Propriétaire : **particulier**

Caractéristiques techniques

-Type d'Arbre : **PIN**



✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère. De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Cet arbre a un rôle d'Isolation phonique et de régulation thermique entre les bâtiments, ainsi que de protection des vents dominants pour les habitations.

Il représente également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et de préservation des habitats des geckos, lézards...

✚ **Intérêt écologique** : Les arbres jouent un rôle de purification de l'air en absorbant le Co2 et les gaz polluants tout en rejetant de l'oxygène dans l'atmosphère (poumons verts). De plus, ils limitent l'imperméabilisation des sols et permettent un certain maintien de la biodiversité en centre-ville.

Ils représentent également un lieu de nidification des oiseaux et insectes, et

jouent un rôle de régulation des températures.

 **Intérêt paysager** : La présence d'espaces verts de tailles et de densités variées est essentielle pour assurer une transition riche et flexible entre la ville minérale, qui s'étend en pied de colline, et la partie haute du Mont Saint Clair, à dominante naturelle.

Ainsi l'identification et la protection des espaces verts doivent-elles être complétées par celles des arbres remarquables, isolés ou non (alignements ou massifs). En effet les arbres contribuent à agrémenter l'espace urbain en lui conférant des qualités physiques, écologiques, esthétiques et même symboliques.

Les arbres de la rue du Football permettent d'une part la végétalisation des espaces résidentiels privés.

Ils sont également perceptibles depuis l'espace public, ils bénéficient ainsi d'autre part à l'ambiance et à l'aspect général de ce quartier résidentiel de densité moyenne à faible, en conservant le caractère boisé et aéré